

Yellow Média reçoit l'approbation définitive de la Cour concernant la restructuration de son capital

Montréal (Québec), le 14 décembre 2012 — Yellow Média inc. (TSX : YLO) a annoncé aujourd'hui que la Cour supérieure du Québec (la « Cour ») a rendu son ordonnance définitive, en plus d'approuver le projet de restructuration du capital de la Société (la « restructuration du capital »). La Cour a conclu que la restructuration du capital est équitable et raisonnable pour les porteurs de titres visés par le plan d'arrangement pris en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

La décision rendue par la Cour constitue la dernière étape vers la réalisation de la restructuration du capital, qui est censée être mise en œuvre et prendre effet le 20 décembre 2012 (la « date d'effet »), sous réserve des conditions habituelles, notamment l'approbation de la Bourse de Toronto.

Les porteurs inscrits des titres existants de Yellow Média à la date d'effet recevront, selon le cas, la somme en espèces, les nouveaux billets garantis de premier rang, les nouvelles débentures échangeables subordonnées de premier rang, les nouvelles actions ordinaires et les bons de souscription qui leur reviennent aux termes de la restructuration du capital en échange de leurs titres existants et de tous les autres droits qui s'y rattachent. Comme il a été annoncé le 10 décembre 2012, le volet de la restructuration du capital qui concerne la facilité de crédit non garantie de premier rang de la Société sera mis en œuvre en vertu d'une entente de règlement et d'extinction de droits plutôt qu'au moyen du plan d'arrangement de la Société pris en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

La restructuration du capital réduira la dette de Yellow Média, y compris les actions privilégiées de série 1 et de série 2, d'environ 1,5 milliard de dollars, lui procurera la latitude financière nécessaire à sa transformation en entreprise numérique de solutions média et marketing et lui permettra d'accroître la valeur à long terme des intérêts des parties prenantes. Le 6 septembre 2012, la vaste majorité des créanciers et des actionnaires ont voté en faveur de la restructuration du capital à leurs assemblées respectives.

D'autres renseignements concernant la restructuration du capital sont disponibles sur SEDAR (www.sedar.com) et sur le site Web de la Société (www.ypg.com).

Yellow Média inc.

Yellow Média inc. (TSX : YLO) est l'une des principales entreprises de médias numériques et de solutions marketing au Canada. Elle possède et gère les plateformes et les publications parmi les plus populaires au Canada, notamment les annuaires Pages Jaunes^{MC}, PagesJaunes.ca^{MC}, Canada411.ca et RedFlagDeals.com^{MC}. Ses destinations en ligne rejoignent plus de 9 millions de visiteurs uniques chaque mois et ses applications mobiles pour la recherche d'entreprises locales et de promotions ont été téléchargées plus de 4 millions de fois à ce jour. Yellow Média inc. est également un chef de file dans l'offre de solutions numériques nationales par l'entremise de Mediative, sa division de médias numériques et de solutions marketing pour les agences et annonceurs nationaux. Pour plus de renseignements, visitez le <http://www.ypg.com/fr/>.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, des conditions financières, des résultats d'exploitation et des activités de la Société. Ces énoncés sont prospectifs puisqu'ils sont fondés sur nos attentes, en date du 14 décembre 2012, en ce qui concerne nos activités et les marchés sur lesquels nous les exerçons, ainsi que sur différentes estimations et hypothèses. Nos résultats réels pourraient différer de manière importante de nos attentes si des risques connus ou inconnus touchaient nos activités ou si nos estimations ou hypothèses se révélaient inexactes. Par conséquent, nous ne pouvons garantir que l'un ou l'autre de nos énoncés prospectifs se réalisera. Les risques qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de façon importante de nos attentes actuelles sont analysés dans la rubrique 7 de notre rapport de gestion en date du 6 novembre 2012. Nous n'avons aucune intention, ni ne nous engageons à le faire, sauf si cela est exigé conformément à la loi, de mettre à jour les énoncés prospectifs même si de nouveaux renseignements venaient à notre connaissance, par suite d'événements futurs ou pour toute autre raison. La mise en œuvre de la restructuration du capital est notamment assujettie à plusieurs conditions précisées dans le plan d'arrangement pris en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions ainsi qu'à l'approbation de la Bourse de Toronto. La mise en œuvre de la restructuration du capital est également assujettie à plusieurs autres risques et incertitudes, notamment ceux décrits à la rubrique intitulée « Facteurs de risque » de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 30 juillet 2012 établie relativement aux assemblées. Par conséquent, rien ne garantit que la restructuration du capital sera réalisée. Elle pourrait être modifiée ou restructurée ou il pourrait y être mis fin.

Personnes-ressources :

Relations avec les investisseurs

Pierre Van Gheluwe
Trésorier
Tél. : 514 934-4325
pierre.vangheluwe@ypg.com

Relations médias

Fiona Story
Première directrice, Relations publiques
Tél. : 514 934-2672
fiona.story@ypg.com

Porteurs de titres institutionnels

Ligne d'aide – Opération
de BMO Marchés des capitaux
Tél. : 416 359-4306
Sans frais : 855 666-4361

Ligne d'aide – Opération
de Canaccord Genuity
Tél. : 416 687-5517
Sans frais : 855 333-5517